

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

Saint-Georges-de-Didonne

code INSEE : 17333

5 340 habitants

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de Royan Atlantique



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W326) ; copie numérique aux Archives nationales plus complète (les 5 dernières contributions ne figurent pas dans le cahier original).

Forme : cahier d'écolier grand format grands carreaux à spirale, 100 p.

Couverture personnalisée (dans une pochette plastique) : photo de drapeau tricolore.

Titre : Grand débat. Cahier de doléances.

Ouvert le 10 décembre 2018.

20 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Note : La situation de la France est due à l'incompétence depuis 40 ans des énarques qui se sont succédé à la tête de l'Etat. A charge de l'équipe actuelle maintenant de renverser la vapeur et de montrer que l'ENA est effectivement une grande école au service des français et non un club pour entre-soi nantis.

10-1-2019
Force est de constater que la Révolution de 1789 n'a pas
aboli tous les privilèges! Les sénateurs n'ont pas, comme les
députés, supprimé les 200€ dont ils bénéficient pour les
obsèques... aux frais des contribuables!

Démission de Macron et la clique
Ces fillets de vieux -

16, Il ne faut qu'une petite étincelle pour allumer un grand feu? vous l'avez vu part vous meme

17, Il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu? ce que vous faites tout le temps

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Mail imprimé, 100 lignes, 1435 mots (homme)

[Tampon de la mairie : reçu le 17 décembre, n° 18/4037]

De : [Prénom Nom, Adresse mail]

Envoyé : dimanche 9 décembre 2018 17:11

À : mairie@sgdd.fr

Objet : Malaises du déclin & Gilets jaunes

MAIRIE DE SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE [ADRESSE]

Puteaux, le dimanche 9 décembre 2018

Objet : Malaises du déclin - Gilets jaunes & incompétences gouvernementales.

Madame ou Monsieur le Maire,

Je me présente comme un citoyen ordinaire de 62 ans avec une expérience professionnelle dans l'organisation des entreprises tant au niveau économique qu'informatique.

J'ai décidé de vous écrire, car ma petite expérience auprès de Monsieur René Ricol & de Monsieur Raymond Barre dans les présidentielles de 1988 m'a donné un goût amer où la communication prime sur la compétence.

J'ai déjà écrit sur des solutions d'une extrême efficacité auprès des différents 'Premiers ministres' depuis plus de 20 ans sans retenir la moindre attention. Ces solutions ont été mûrement réfléchies et espère que par votre relais vous pourrez suggérer à toutes les parties prenantes ('Gilets jaunes', syndicats, partis politiques et notre gouvernement) de réfléchir à ces solutions.

Cordialement,

Les solutions préconisées : (voir pages suivantes).

Le budget de l'État ne doit plus être considéré comme 'normalement' déficitaire à moins de 3 %. Pour cela, les prélèvements intérieurs pénalisent à la fois les citoyens comme le PNB. Il est urgent de reporter ces poids économiques par les acteurs qui ne rentrent pas dans la comptabilisation du PNB par simplement deux axes de fiscalité :

LA TAXE SUR LA VALEUR ÉCOLOGIQUE.

Cette TVE sera calculée sur le même principe fonctionnel que la TVA sur tous les produits et services dont le taux sera calculé en fonction de la distance du fournisseur avec un taux de 1 % pour chaque 1000 km de distance par exemple. Ce taux pourra fluctuer en fonction de la diminution de la TVA :

	TVA	TVE
Étape 1	20 %	0 %
Étape 2	19,5 %	1 %
Étape 3	19 %	2 %
...		

L'assiette portant que sur les importations longues distances, le cumul apparent TVA+TVE **n'impactera pas la majorité des citoyens.**

Ainsi les produits et services en provenance des USA et de la Chine par exemple ne seront plus aussi 'intéressants' en termes de concurrence. Ce que font d'ailleurs ces deux pays pour protéger leurs économies respectives.

D'autre part, la limitation des déplacements de ces marchandises limiteront la pollution par avions, camions et cargos.

Sans sortir de la CEE, le gouvernement imposera sa loi face aux normes européennes canalisées par un système de lobbying puissant. La France saura avec force favoriser cette solution pour tous les pays membres de la CEE. En cas de refus et en cas de pénalisation de la France par la CEE, refus de payer les amendes que la CEE ne manquera pas d'essayer de mettre en œuvre.

Si des fournisseurs étrangers se servent de pays de la CEE qui n'appliquent pas cette TVE, par la traçabilité 'TVA' et 'Incoterm', application de la TVE intérieure à la CEE afin de 'punir' les pays de la CEE qui ne jouent pas le jeu.

Au gré de l'évolution de cette TVE, baisse de la TVA afin de favoriser la consommation des ménages sur les produits intérieurs français ou européens.

[Prénom Nom]

Gains attendus :

- Augmentation du pouvoir d'achat grâce au cumul TVA + TVE inférieur à la TVA actuelle.
- Augmentation des emplois par la limitation des produits et services extérieurs à la France et la CEE.
- Augmentation moyenne des recettes (base de calcul sur 2017) :
 - Importations lointaines : 102 Md€.
 - Taux moyen (8000 km -> 8 %) : $8,160 \text{ Md€} * 2,4 = 19,584 \text{ Md€}$.
 - Soit environ 10 % de la recette de TVA actuelle.
 - Probablement à cela se rajoute un facteur multiplicateur comme pour la TVA dû aux échanges de marchandises/services inter-entreprises d'environ 2,4.

REMETTRE EN PLACE LA « COMMISSION AU PLAN »

Le déficit de la France est malheureusement structurel. Ce déficit n'est pas profitable car il ne se base pas sur la projection, l'avenir et l'investissement productif.

Parmi les projets que le « Conseil de surveillance » de la « Commission au Plan » pourrait prévoir, serait par exemple la construction nationale d'une « voiture du peuple » écologique sur la base d'un moteur à pile à combustible (autonomie de 600 km à 1000 km), et à bas coût :

- Réunion des deux constructeurs nationaux Renault et Peugeot au sein d'un consortium *ad hoc* afin d'imaginer et de produire des véhicules à pile à combustible (hydrogène).
- Demander à Total de construire un réseau de distribution de l'hydrogène.
- Élaborer avec les banques françaises une solution de crédit à 0 % garanti par l'État afin que les ménages les plus déshérités puissent acquérir un véhicule de ce type.
- Construire, en remplacement des bus diesel ou diesel Bioester, des bus à pile à combustible.

REPRISE DE L'IFA (IMPÔT FORFAITAIRE ANNUEL) – NOUVELLE FORME.

Cet IFA a été supprimé sous la présidence de Monsieur François Hollande. Cet IFA était certes symbolique mais le principe est le bon afin de 'punir' les sociétés qui ne jouent pas le jeu honnêtement de l'IS.

Ce nouvel impôt forfaitaire, dit « ISCAN », Impôt sur les Sociétés par le Chiffre d'Affaires National », sera basé sur le chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national. La collection de ce chiffre d'affaires est simple car nous avons déjà le produit des ventes nationales par la TVA collectée. Nous avons par ailleurs des abaques de calcul des taux de marges brutes par type de produits et services.

À partir de ces deux éléments, nous pouvons évaluer une marge brute moyenne donc un bénéfice brut, et ainsi déterminer ce que serait l'assiette d'imposition avant toute démarche de sous-traitance frauduleuse (Irlande, Suisse, etc.). Si l'assiette d'imposition calculée par les services fiscaux de manière automatique dépasse de 10 % (écart-type d'exemple) l'assiette du déclarant, imposition automatique de l'« ISCAN ».

Cet « ISCAN » étant dissuasif car punitif, les sociétés étrangères seront soucieuses de calculer correctement leur assiette d'imposition... ou retirer leurs produits et services de France et ainsi de se séparer de 65 millions de consommateurs (c'est une force).

Exemples .

- | | | | |
|-------------|-------|----------------|---------|
| • Coca-Cola | 3 Md€ | Taux ISCAN 20% | 0,6 Md€ |
| • Amazon | 5 Md€ | Taux ISCAN 20% | 1 Md€ |
| • ... | | | |

APPLICATION DE LA LOI FONDAMENTALE DE LIBRE CIRCULATION.

Notre Constitution, loi fondamentale de notre République, nous permet une libre circulation (article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

Cette loi est bafouée en permanence dès lors que tel ou tel autre groupement de citoyens ou groupe professionnel souhaite se faire entendre.

La liberté de manifester ne comprend pas l'usage de la force pour empêcher la libre circulation. Toute entrave de cette liberté doit être sévèrement punie par un emprisonnement ferme.

LIMITATION RAISONNÉE DES REVENUS

Il ne s'agit pas de s'essayer vers un régime autoritaire et collectiviste, qui a vu par ailleurs son effondrement.

Il s'agit, comme l'a fait Monsieur Henry Ford, de limiter la distorsion entre le plus bas et le plus haut revenu de son entreprise. Ford préconisait le taux de 40. Si on suivait ce principe, aucun revenu au sein d'une entreprise ne pourrait pas dépasser 40 fois le SMIC (1480 €), soit 59 200 €.

Nous ne sommes plus au début du XX^{ème} siècle, et les disparités des connaissances en rapport avec le numérique et l'intelligence artificielle, ou encore des innovations futures des domaines quantiques, feront émerger des revenus très importants. On peut imaginer un taux de distorsion maximal de 60.

À cela se rajoutent les bénéfices personnels des entrepreneurs. Il faut favoriser la réintroduction de ces bénéfices personnels (Bernard Arnault : 3 M€ par heure) dans les sociétés qu'ils détiennent.

Tout bénéfice personnel au-dessus d'un certain plafond (1000, 10000 fois le SMIC, à définir) serait mis à disposition d'une fondation d'investissement français afin de développer soit :

- Les grands projets nationaux - comme faisait le Plan sous de Gaulle.
- Des pépinières d'entreprises.
- Définition d'un conseil de surveillance (État : 1/3 des sièges, patrons : 1/3 des sièges, citoyens élus : 1/3 des sièges). Les citoyens élus ne devront pas avoir de mandat politique, syndical ou patronal par ailleurs.

- Approbation des projets par une majorité qualifiée de 51 % des sièges et au moins 25 % des membres de chacun des groupes.
- Au total 39 sièges dont le président à la majorité qualifiée des membres.

RÉFORME DE LA REPRÉSENTATION SYNDICALE.

Les syndicats français, contrairement à ce que l'on trouve à l'étranger comme en Allemagne, sont trop politisés et pas assez représentatifs des salariés :

- Obligation de chaque employé de se faire représenter par un syndicat de son choix.
- Obligation qu'une partie des cotisations (taux à définir) soit sous séquestre afin de soutenir socialement et financièrement les éventuels grévistes.
- Grèves autorisées dans un établissement à la majorité qualifiée des syndicats (2/3 des syndicats) ET la majorité qualifiée des employés (51% des employés).

2. Mail imprimé, 30 lignes, 392 mots (collectif)

De : Collectif des petits patrons et artisans [Adresse mail]

Envoyé : samedi 8 décembre 2018 16:27

À : mairie@sgdd.fr

Objet : CAHIER DE DOLÉANCES – Mairie de Saint-Georges-de-Didonne

Collectif des Petits Patrons et Artisans - Antenne Saint-Georges-de-Didonne.

Relais local du Collectif des Petits Patrons et Artisans, nous remercions la municipalité en général et le maire en particulier de prendre le temps de relayer les revendications des citoyens. Vous êtes une courroie de transmission essentielle entre les administrés et l'exécutif, parfois devenu sourd à notre bon sens "paysan".

Les Petits Patrons et Artisans sont des gens simples, travailleurs, entrepreneurs en bâtiment, chauffagistes, plombiers, peintres, électriciens, vitriers, artisans, agriculteurs, commerçants, distributeurs, transporteurs, ambulanciers, consultants, restaurateurs, petits industriels, sociétés de services informatiques, développeurs web, entreprises digitales, attachés de presse, sociétés de communication, entreprises de nettoyage, de logistique, de stockage, de déménagement, paysagistes, sociétés de jardinage... Les petites entreprises sont donc présentes partout en France, notamment à Saint-Georges-de-Didonne et dans ses alentours.

Nos TPE sont plus de 3 500 000 en France, et c'est forcément par nos petites entreprises que sera résolue la question dramatique du chômage. Imaginez que chacun d'entre nous n'embauche ne serait-ce qu'une personne supplémentaire.

À notre petite échelle, nous prenons des risques tout au long de notre carrière : risque d'entreprendre, de nous endetter, de stocker, d'embaucher, et de faire face à toutes les contraintes administratives et comptables.

En janvier 2013, **le ministre Jérôme Cahuzac a instauré une taxe insupportable, insoutenable pour les millions de gérants majoritaires de SARL que nous sommes : la soumission de nos (modestes) dividendes aux cotisations sociales !** Le pire, c'est que cela ne concerne QUE les entrepreneurs indépendants, pas les plus riches (sociétés anonymes, SAS...).

Ainsi, après avoir payé nos charges, nos salaires, quand il nous reste un résultat, nous payons 33% d'impôt sur les sociétés, puis l'impôt sur le revenu (selon la tranche)... et depuis 5 ans la taxe Cahuzac,

soit 42 % ! Faites le calcul ! Nous sommes ainsi moins taxés en investissant à la Bourse ou dans une "start-up" que dans notre propre entreprise. Le dividende rémunère un risque, au nom de quoi est-il soumis à des cotisations sociales ? **Cette aberration économique étouffe littéralement les TPE, poumon économique de nos territoires.**

NOTRE REVENDICATION

À INSCRIRE AU CAHIER DE DOLÉANCES DE Mairie de Saint-Georges-de-Didonne est donc la suppression, à compter du 01/01/2019, de la TAXE CAHUZAC confiscatoire, qui soumet les dividendes des SARL à gérant majoritaire aux cotisations sociales.

Merci à la mairie de Saint-Georges-de-Didonne et à toutes ses équipes.

3. Dactylographié (agrafé), 20 lignes, 253 mots (homme)

Pour le cahier de doléances

- Mise en place de la proportionnelle intégrale pour TOUTES les élections avec un seuil d'entrée et une prime à la liste arrivée en tête.
- Arrêt du gel du point d'indice et augmentation de ce point en tenant compte de l'inflation pour tous les fonctionnaires y compris leurs retraités.
- Renoncer à l'augmentation de la CSG pour les retraités.
- Supprimer les primes en tout genre et plutôt augmenter le SMIC régulièrement.
- Revoir l'assiette des impôts afin que la classe moyenne y compris les retraités soit soulagée, surtout celle au-dessus de 2000 € à 3500 € mensuels qui n'a droit à aucun avantage sauf payer.
- Retour aux 39 heures d'urgence pour dégager de la compétitivité et être à égalité avec les autres pays d'Europe. Je rappelle que les retraités français actuels ont pour la plupart travaillé 45 à 48 heures / semaine.
- Le SMIC doit être la règle minimum pour tout Français retraité ayant cotisé, je pense aux agriculteurs hommes et femmes.
- Supprimer les retraites aux nouveaux migrants qui n'ont jamais cotisé à la Sécurité sociale.
- Supprimer l'AME et les « aides » pour les migrants illégaux.

Note. La situation de la France est due à l'incompétence depuis 40 ans des énarques qui se sont succédé à la tête de l'État. À charge de l'équipe actuelle maintenant de renverser la vapeur et de montrer que l'ENA est effectivement une grande école au service des Français et non un club pour entre-soi nantis.

[Manuscrit] [Prénom Nom, Adresse]

4. Manuscrit (2 pages), 50 lignes, 414 mots

[20 DEC 2018, tampon dateur]

- Respect strict de la laïcité.
- Suppression du droit du sol.
- Suppression de la double nationalité.
- Suppression du Sénat puisque c'est l'Assemblée nationale qui a voix prépondérante.

- Suppression des régions, les nouvelles ayant contribué à l'augmentation des impôts.
- Institution du RIC dont le résultat du vote s'imposera et ne pourra être remis en question par le gouvernement ou le président.
- Inverser le calendrier électoral : d'abord les élections législatives suivies de l'élection présidentielle. Suppression de tous les organismes d'État faisant doublon (syndicat de communes, communauté d'agglomération...) des taxes afférentes.
- Obligation pour l'État de mettre en pratique les recommandations du rapport annuel de la Cour des comptes.
- Augmentation des retraites et des salaires exprimée en EUROS et non en pourcentage (respect du principe d'égalité contenu dans notre devise républicaine).
- Suppression du RDS puisque les comptes de la Sécu sont à l'équilibre.
- Lutter efficacement contre l'évasion fiscale.
- Supprimer tous les avantages accordés aux fondations privées et au mécénat.
- Taxation des œuvres d'art détenues par les privés.
- Taxation du gasoil pour avions/bateaux.
- Redevance télé étendue à Internet, smartphones...
- Taux uniforme CSG ou suppression CSG.
- Suppression des avantages accordés
 - aux anciens présidents de la république (local, garde du corps, secrétaire, véhicule de services...) au bout de deux ans,
 - aux anciens Premiers ministres et aux ministres.
- Au niveau de l'Europe, attribuer les subventions agricoles exclusivement aux petites structures familiales.
- Rémunérer les agriculteurs selon le prix de production.
- Favoriser l'agriculture locale.
- Maintien des services publics dans les départements.
- Mise à disposition, dans chaque mairie, d'un service informatique pour les citoyens qui n'ont pas Internet à effectuer leurs démarches en ligne.
- Remboursement, par les entreprises qui délocalisent à l'étranger, des subventions dont elles ont bénéficié lors de leur installation.
- Remise en cause de l'accord avec VINCI sur les tarifs des autoroutes et renationalisation.
- Réhabilitation des casernes, à transformer en HLM et prisons.
- Que le président Macron fasse l'effort de limiter ses déplacements à travers la planète --> carbone +++
- Économies à l'Élysée : pourquoi changer les fleurs tous les jours, changer la vaisselle, les moquettes, papier peint, sous prétexte que la Première dame n'aime pas la couleur ? Pourquoi une piscine à Fort Brégançon alors que Mme Macron doit probablement avoir sa piscine personnelle au TOUQUET ? Ce n'est pas à la République de payer ses dépenses royales pour des enfantillages !

5. Manuscrit (2 pages), 8 lignes, 52 mots

Redonner du pouvoir d'achat aux plus démunis certes, et c'est l'une des priorités.

Mais que faites-vous des classes dites moyennes, pas droit aux aides mais à la fin du mois, quand tous les prélèvements sont faits, que reste-t-il ?

Nous sommes pris en otage entre les pauvres et les riches...

Égalité – équité.

6. Mail imprimé, 8 lignes, 130 mots (femme)

From : [Prénom Nom, Adresse mail]

Date : dim. 6 janv. 2019 22:26

Subject : tr : Moi aussi j'ai profité du contribuable !

To : [Adresse mail personnelle du maire qui retransmet le message à la mairie]

Bonsoir [Prénom du maire]

J'attends avec impatience le moment où les communes n'auront plus à verser une "indemnité" au comptable du Trésor public qui ne fait que son travail en aidant les communes à leur gestion. Les fonctionnaires qui dépendent de Bercy n'ont pas à se plaindre, ils perçoivent des primes très supérieures à celles perçues par les fonctionnaires d'État en général.

À mon époque, il suffisait de traverser, non pas la rue, mais la place du Palais-Royal pour constater que les primes étaient trois fois supérieures au ministère des Finances par rapport à celles du Conseil d'État.

Profitons du registre des "Gilets jaunes" pour dénoncer ce privilège scandaleux en défaveur des communes qui date de Mitterrand pour le faire remonter à l'Élysée et permettre sa suppression.

Bien amicalement.

[Initiales]

7. Manuscrit (feuille découpée dans papier administratif périmé, agrafée), 15 lignes, 171 mots (couple)

- * Le pouvoir d'achat doit suivre l'inflation pour tous les citoyens, les retraités en ont assez d'être maltraités.
- * L'État doit cesser de prendre l'argent des classes moyennes, fussent-elles supérieures, pour les distribuer aux plus pauvres, même si nous pensons que les plus défavorisés doivent être aidés.

ALORS, OÙ TROUVER DE L'ARGENT ?...

- * Toutes les entreprises payent le même impôt (les plus grosses paient très peu).
- * Certaines administrations sont fondamentalement inefficaces : Conseil économique et social, doublons au niveau communes, intercommunalités...)
- * Tous les citoyens doivent travailler le même nombre d'heures hebdomadaires.
- * Tous les citoyens doivent partir à la retraite au même âge. Pas de faveur pour les fonctionnaires (exception pour les travaux pénibles).
- * Tous les citoyens doivent payer l'impôt. 1 euro symbolique.
- * Réduire le nombre de députés, de sénateurs, au profit de référendums citoyens + fréquents.
- * Prévoir du covoiturage pour les ministres, les députés, tellement recommandé pour les citoyens lambda.
- * Annuler définitivement et pour tous les citoyens la taxe d'habitation.... Égalité devant l'impôt.

[Prénoms Nom] St-GEORGES-DE-DIDONNE

8. Manuscrit, 20 lignes, 192 mots

8/01/19

Tout d'abord, ce débat et ce cahier est à mon avis une bonne idée.

il permet selon moi de réclamer la démocratie participative. Je souhaiterais que plus soit fait en ce sens avec une réflexion sur le RIC.

D'autre part, il semble primordial de traiter le sujet du train de vie de l'État, des institutions. Les sommes et les avantages de nos représentants sont parfois choquantes. Cela ne réglera pas les questions budgétaires mais cela me paraît être un préalable nécessaire pour que toutes réformes puissent être soutenues.

Par exemple sur la réforme des retraites à venir, comment ne pas traiter la question de la retraite des députés et autres représentants ou hauts fonctionnaires notamment sur la question du CUMUL.

Enfin, une réforme des institutions nationales pour que les gens s'y sentent représentés. Il faut rétablir un lien entre les décideurs et les électeurs qui, à mon sens, ont le sentiment de ne pas être écoutés et représentés. Tout cela me semble être un préalable pour pouvoir traiter nos sujets : la transition écologique, le chômage, la santé, la sécurité, etc. Les réformes sur ces sujets pourraient être soutenues et non subies.

9. Manuscrit, 25 lignes, 220 mots

10-1-2019

Force est de constater que la Révolution de 1789 n'a pas aboli tous les privilèges ! Les sénateurs n'ont pas, comme les députés, supprimé les 20 000 € dont ils bénéficiaient pour les obsèques... aux frais des contribuables !

S'agissant de la liberté de la presse, l'État doit cesser de subventionner les journaux (*Libération*, etc.).

La réforme des régions n'a pas contribué à réduire les impôts et taxes. Pourquoi ne pas utiliser la visioconférence lors des réunions (plus de frais de déplacements, de gueuletons payés par la République !) ?

La région Nouvelle-Aquitaine est disproportionnée : comment, quand on vit au fin fond de la Lozère, se faire entendre à Bordeaux et empêcher la désertification des territoires quand la capitale régionale se sert d'abord (ex. : suppression du rectorat d'académie à Poitiers...).

L'État doit cesser d'organiser la désertification des campagnes (suppression des hôpitaux, des maternités, des trésoreries générales, des postes...).

Il est grand temps de moraliser la vie politique : en cas de détournement de fonds publics par un élu, le motif "pas d'enrichissement personnel" permettant de blanchir l'élus, doit être supprimé, selon le principe d'égalité entre citoyens (qui vole un œuf, vole un bœuf). Le pauvre qui vole par nécessité pour se nourrir ou nourrir sa famille est bien plus lourdement sanctionné. Égalité dit notre devise républicaine ?

10. Manuscrit, 5 lignes, 29 mots (femme)

10.1.19

Mme [Nom] St-Georges

- Rétablir l'ISF.
- Rétablir la 1,5 part sur les impôts pour les veuves ayant élevé des enfants.
- Réduire les dépenses de l'État (salaire des ministres, sénateurs etc.).

11. Manuscrit, 28 lignes, 208 mots

Mesures à aborder pour sortir de cette "crise de classe".

- SMIC net à 1300 €.
- Seuil minimal de pension : 1000 € nets (prise en compte du seuil de pauvreté relative).
- Suppression de la CSG pour les pensions inférieures à 2300 € nets.
- Rétablissement de l'ISF (acte symbolique).
- Équité fiscale (accroissement de la dotation en milieu rural).
- Suppression des niches fiscales.
- Revoir dans son intégralité la grille des salaires avec une transparence affichée.
- Baisse significative des dépenses de l'État.
- Diminution du nombre de sénateurs de 348 à 200.
- Diminution de leurs rémunérations royales ainsi que celles des fonctionnaires de cette institution.
- Diminution du nombre de députés (de 577 à 403).
- Diminution des traitements avec transparence des frais de fonctionnement.
- Diminution importante du budget général du fonctionnement de l'Élysée.
- Diminution importante des privilèges accordés aux anciens chefs de l'État.
- S'assurer du suivi d'effet et prise en compte des rapports de la Cour des comptes ainsi que les recommandations sur les gaspillages.
- Droit de vote obligatoire (avec sanction à la clef).
- * Sans oublier les sujets essentiels demandant une hauteur de vue différente :
 - Réchauffement climatique.
 - Réduction de la dette.
 - Immigration.

St-Georges Didonne, le 11/01/2019

[Mention manuscrite] : 14/1/19, page chiffres donnés à l'AMF.

12. Manuscrit, 12 lignes, 81 mots

16/01/2018 [sic]

ÉTUDIANTS Attribution du RSA.

RETRAITES Arrêter de taxer les retraités qui ont cotisé toute leur carrière pour payer leur retraite et doivent maintenant aider les actifs.

FISCALITÉ Revoir les niches fiscales.

Dirigeants du CAC 40 domiciliés fiscaux à l'étranger. Ainsi que grandes fortunes.

PRISONS Renvoyer chez eux les incarcérés n'ayant aucune attache en France (enfants). Je pense aux extrémistes qui vomissent sur leur pays d'accueil. Déchéance nationalité.

HAUTS FONCTIONNAIRES Revoir les émoluments et avantages annexes des officiers ministériels.
Trop de privilèges.

13. Manuscrit, 3 lignes, 19 mots

La revalorisation des retraites n'augmente pas et les anciens qui ont travaillé toute leur vie ne vivent plus dignement.

14. Manuscrit, 37 lignes, 268 mots (femme, même que n°6)

16/01/2019 Mme [Prénom Nom]

- Le rapport de la Cour des comptes doit devenir une obligation pour l'État. L'État doit à l'avenir se soumettre obligatoirement aux observations de la Cour des comptes et les mettre en application.
- Suppression du Conseil économique, social et environnemental dont les membres sont nommés et non élus.
- En revanche, ne pas diminuer le nombre de sénateurs qui représentent la ruralité et sont un contre-pouvoir de l'Assemblée nationale. Ils pourraient prendre en charge des travaux actuellement attribués au CESE.
- Revenir au septennat présidentiel sans possibilité de renouvellement pour le président en place, avec contrôle par les citoyens à mi-mandat par référendum.
- Mettre en place à l'Assemblée nationale une proportionnalité "intelligente" pour ne pas retomber dans les travers de la 4^e République.
- Prise en compte des votes "bulletins blancs".
- Suppression des avantages aux présidents de la République et aux élus, à la fin de leur mandat.
- Suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des citoyens (avis du Conseil constitutionnel). Ce n'est pas à l'exécutif de décider si un couple qui perçoit 4000 € mensuellement se classe dans les 20 % les plus riches. Égalité des citoyens devant l'impôt.
- Revalorisation des retraites sur la base de l'inflation.
- Suppression de la CSG pour l'ensemble des retraités.
- Pas de modifications de la loi de 1905 sur les cultes. La loi se suffit à elle-même.
- Retrait des 80 km/h sur les routes.
- Instaurer une TVA sociale sur les importations et exportations de luxe.
- Revenir à l'unité de la Nation par des mesures comprises par les citoyens parce qu'elles sont justes.

15. Dactylographié (gros et gras, sans accent), 65 lignes, 581 mots

1, Mr Macron,

Vous vous permettez de dire aux retraités d'arrêter de se plaindre alors qu'ils ont travaillé toute leur vie, et pour certains durement, et qu'ils sont des privilégiés.

Quand on travaille en usine en heures décalées, travailler la terre, et tous les fonctionnaires qui travaillent sur le terrain.

On n'a pas le droit de dire ce que vous répétez tout le temps.

Par contre vous pouvez dire cela pour une catégorie de retraités mais il faut cibler, ex. : les fonctionnaires bureaucrates qui, eux, ne cotisent pas 40 ans et plus comme le privé.

Pour les retraités, baisser la CSG que vous avez augmentée. J'appelle cela du vol. Indexer les retraites sur le coût de la vie, déduire de 50% les mutuelles sur le revenu de référence. Ceux qui ont que le minimum vieillesse, leur donner la CMU.

2, Les handicapés : mettre l'AAH à 1000 €. Certains ont des soins à vie et ont besoin d'une mutuelle ; même si l'État donne une participation avec 860 €, on doit quand même payer la mutuelle environ 330 € par an.

3, Mettre le SMIC à 1500 net par mois.

4, Baisser la TVA sur les aliments de 1^{ère} nécessité de 4 %.

5, Baisser les taxes sur le carburant quand le pétrole atteint 60 \$.

6, La taxe d'habitation : faire payer tout le monde 10 % de leur taxe à la place de la supprimer totalement ; cela ferait rentrer de l'argent dans les communes.

7, Les étrangers : supprimer aide médicale de l'État (AME) ; supprimer aux étrangers l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) ; renvoyer tous les étrangers chez eux une fois que leur dossier a été traité, avec interdiction de revenir sur le sol français.

8, Pour contribuer à l'écotaxe énergétique, mettre une vignette à 400 sur les routiers étrangers. Il y a beaucoup trop de camions étrangers qui traversent notre pays, et qui polluent puisque les normes ne sont pas les mêmes que sur notre territoire ; ils prennent leur carburant à l'étranger où il est moins cher, donc un manque à gagner pour l'État. Taxer le kérozène, le gasoil, les bateaux croisières, les navires marchands.

9, Que devient l'argent des radars qui ont rapporté 15 milliards ?

10, Comptabiliser les votes blancs.

11, Président du Sénat : 20 679,29 € bruts mensuels. Vous le payez 7 000 + les avantages ou 10 000 sans les avantages.

12, Sénateurs : 7 209,74 en 2018, salaire € brut mensuel. Idem : 2 500 + les avantages ou 5 000 sans.

13, Députés : 7 209,74 en 2018, salaire € brut mensuel. Idem : 2 500 + les avantages ou 5 000 sans.

14, Les exportations : taxez-les de 50 %, tout est importé en France. Et les entreprises françaises qui ont délocalisé : mettre une taxe de 25 % ; peut-être qu'ils relocaliseraient leur entreprise sur le territoire.

15, Mr Macron, vous avez une casserole, l'affaire Benalla, c'est pas joli tout cela. Pour moins que cela, il y a des personnes qui finissent en prison ; lui est toujours dehors sans contrôle.

Vous voulez être respecté, respectez déjà le peuple. Ce que vous ne faites pas depuis que vous êtes arrivé au pouvoir, vous le méprisez à force.

16, Il ne faut qu'une petite étincelle pour allumer un grand feu ? Vous l'avez vu par vous-même.

17, Il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu ? Ce que vous faites tout le temps.

—

16. Manuscrit, 10 lignes, 49 mots (couple)

Mr et Mme [Nom, Adresse, Téléphones]

- 1) Suppression totale du Sénat.
- 2) Salaire des fonctionnaires Sénat et Assemblée nationale identiques à ceux des fonctionnaires des autres administrations (primes injustifiées).
- 3) Obligation faite aux communes d'informer les vols et cambriolages annuellement et des solutions apportées ; classement au niveau de la sécurité des communes en France.

17. Manuscrit, 2 lignes, 10 mots

Démission de Macron et sa clique, ces pilleurs de vieux.

18. Manuscrit, 6 lignes, 38 mots

Pouvoir d'achat :

- Suppression CSG pour les retraites.
- Non-cumul des franchises lors du classement "catastrophe naturelle" (ass[urance] auto, hab[itation], resp[onsabilité] civile, etc.).
- Suppression de la CTA sur facture électricité lors de la réforme des retraites.

19. Dactylographié, 60 lignes, 711 mots (homme)

[Manuscrit] M. [Prénom Nom, Adresse]

Doléances

Mesures sociales

Augmentation SMIC 200 €/mois.

Indexation des pensions sur le coût de la vie : 100 % retraites < 4000 €
4000 € > 60 % < 6000 € 30 % > 6000 €/mois.

Augmentation des salaires < à 5000 €/mois.

L'État se doit d'être exemplaire pour ses agents.

Pour le privé :

Baisse des charges patronales avec répercussion sur les salaires.

Salaire 2000 € / charges 2000 € qui devient salaire 2200 € / charges 1800 € (ex.)

Ces augmentations ne permettront pas aux bénéficiaires de thésauriser mais de pouvoir finir les fins de mois, en même temps de relancer l'économie par la consommation.

CICE soumis à la création de postes pour toutes les entreprises.

Rétablissement de l'ISF.

Revoir les taux de TVA :

Produits alimentaires : 2 % (pâtes, riz, fruits, légumes, viande, poisson, etc.).

Produits d'hygiène : 2 % (savon, dentifrice, protection féminine, couche, etc.).

Produits de luxe : 35 % (alcool, foie gras, caviar, etc.).

Revoir le nombre de tranches d'impositions, passage de 4 actuellement à 8.

La CSG doit de tenir compte de ces nouvelles tranches d'impositions.

Mise en place des services publics itinérants pour les petites communes au sein des mairies (une pièce, un accès numérique, etc.), 1 journée par semaine.

Solutions de financement (*le chiffrage doit être effectué par Bercy*).

Prise en compte du rapport de la Cour des comptes qui dénonce de réels dysfonctionnements.

Rétablissement de l'ISF.

Voir l'utilité des différents comités « autorité administrative indépendante » qui pourrait être effectué par nos hauts fonctionnaires. Ces missions doivent être des lanceurs d'alerte. (*Actuellement nous avons des hauts fonctionnaires sans poste !*)

Revoir les rémunérations de ces hauts fonctionnaires (rémunération > à celle du chef de l'État ! (*On marche sur la tête !*). *Imaginez dans le privé un PDG gagnant moins que ces collaborateurs !!*)

Les écoles de l'air assurent la formation de [leurs] personnels techniques, en compensation les bénéficiaires doivent exercer leurs acquis pendant 5 ans au sein de l'armée. Ne pourrait-t-on s'inspirer de ce modèle pour nos grandes écoles (ENA, Polytechnique, etc.) ?

Mise à plat de toutes les niches fiscales (*ex. : journalistes, élus nationaux, etc.*).

Revoir les rémunérations et les avantages des élus (département, région, Parlement, Sénat, ex-président, ex-1^{er} ministre, etc.). Revoir le nombre de vice-présidents dans les régions. Le budget, les lois, les commissions doivent être votées où tenues entre 8 h et 21 h et non en pleine nuit (*les réunions et les prises de décisions dans les entreprises ne se passent pas en pleine nuit*).

Évasion fiscale

Pour rappel, les différents experts annoncent des sommes allant de 80 à 100 milliards par an, alors en marche !!! Nos assemblées se doivent de faire voter des lois qui empêchent cette possibilité. Nous avons l'ENA, cette grande école devrait être à même de faire des textes en ce sens. Sans aucun doute nos deux assemblées voteraient ces textes d'un même élan sans état d'âme.

Fraude carte vitale estimée à 14 M€ ; TVA non reversée par les entreprises : X € !!!

Rappel pour les experts économiques et les journalistes spécialisés en économie, la citation « Les petits ruisseaux forment de grandes rivières, etc., etc. » !!! Nos valeurs sont-elles encore communes ?

Institutions

Vote pour toutes les élections doit être obligatoire (*devoir du citoyen*).

Mise en place de l'élection à la proportionnelle totale des députés.

Prise en compte du vote blanc.

Diminution du nombre de sénateurs de 348 à 100 (environ 8 par région).

Nombre de mandats dans sa vie limité à 2.

Mise en place RIC (référendum d'initiative citoyenne).

Mise place de réunions mensuelles entre les sénateurs, leur président de région et les présidents de conseil départementaux, suivi d'un compte rendu diffusé aux citoyens (meilleures remontées et descentes des informations pour le citoyen).

Mise place de réunions mensuelles entre le député et les maires de sa circonscription, suivi d'un compte rendu diffusé aux citoyens (meilleures remontées et descentes des informations pour le citoyen).

Mise en place RIL (référendum d'initiative locale).

À chaque projet faisant l'objet d'une enquête d'utilité publique, mise en place d'un RIL (vote en mairie ou par Internet, non anonyme).

La nécessité d'information pour les citoyens sur leur vie par la représentation locale permettrait une plus grande adhésion des prises de décision.

20. Manuscrit, 23 lignes, 160 mots (femme)

02/2019

Ma principale préoccupation est la planète que nous allons laisser à nos enfants... Nos politiques se soucient davantage du présent que de l'avenir. Le jour où l'écologie fera partie intégrante de l'économie et non un ministère à part entière, le monde ira mieux. L'écologie est source d'emploi !! Pour cela il faut une vraie volonté politique.

Ma deuxième préoccupation est : le respect et la dignité de nos personnes âgées. Quand allons-nous réintégrer le vieillissement dans nos vies, dans notre économie ? Pourquoi parquons-nous nos vieux ? Pourquoi avons-nous peur de la vieillesse ? Les pays du Nord (Suède, Danemark...) investissent plus de 3 % de leur PIB, qu'attend-on pour en faire de même ?

Quant au pouvoir d'achat, personnellement je gagne 911 € / mois, je pourrais mettre un "gilet jaune" mais je ne me sens pas concernée. Je pense qu'il faut consommer différemment. Arrêtez cette surconsommation, consommer local, privilégier la qualité, boycotter le "made in Taïwan"...

G. [Nom], animatrice en gérontologie

Suivent les notes de quatre réunions sur les quatre thèmes du Grand débat, tenues en mairie le 16 février 2019, 10h-12h :

- *transition écologique (10 personnes)*
- *démocratie-citoyenneté (7 personnes)*
- *fiscalité (10 personnes)*
- *organisation de l'État (3 personnes)*

[FIN]